



Rencontre

La Clinique de la médiation, un service axé sur l'écoute



Espace Andrée Chedid
60 rue du Général Leclerc
92130 Issy-les Moulineaux

Permanences gratuites et ouvertes à tous

Un dispositif porté par M^{me} Aurélie Thieriet-Duquesne, Responsable de la Clinique de la médiation, Médiatrice diplômée du D.U. Médiateur de l'ICP-Ifomène, Directrice du Master Contentieux Privés & MARD et Vice-Doyen de la Faculté de Droit – Campus d'Issy-les-Moulineaux.



**Dates et horaires
des permanences
(réservation
obligatoire
en ligne)**

Contact :

mediation@univ-catholille.fr

Encadrants et partenaires :

M^e Anne-Marion de Cayeux, M^e Catherine Porge Dorange, M^e Claude Duvernoy, M^{me} Nathalie Mauvieux, Association Médiation en Seine



Vous faites face à un conflit familial, de voisinage ou en entreprise ? Vous vous demandez comment la médiation peut vous aider à trouver une solution sans passer par la justice ? Venez assister à une séance d'information et rencontrer nos médiateurs.

Dans sa mission de service à la société civile, la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille, Campus d'Issy-les-Moulineaux, offre à la population des **services GRATUITS de médiation** par les étudiants de Master 2 Droit justice, médiation et numérique. Ces étudiants profitent de cette occasion pour vivre une expérience pratique en médiation.



Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation est un processus confidentiel et structuré, reposant sur la responsabilité et l'autonomie des personnes qui, volontairement et avec l'aide d'un médiateur choisi par elles ou désigné par le juge saisi du litige, favorise par des entretiens confidentiels l'établissement ou le rétablissement des liens et la résolution amiable du conflit (définition de la FFCM).



Pourquoi recourir à la médiation ?

- La médiation permet aux parties d'arriver à leur propre solution sur-mesure en considération de leur situation particulière
- Les parties bénéficient de l'expertise de médiateurs qualifiés et impartiaux qui les aident à communiquer et trouver la meilleure solution possible
- Aucune décision n'est imposée aux parties. Le médiateur, contrairement au juge, ne rend pas de jugement
- Le processus de médiation est confidentiel
- Les parties sont libres de participer au processus de médiation et peuvent y mettre fin à tout moment



Qui peut recourir à la médiation ?

Qu'il s'agisse de différends en matière commerciale, sociale, interne à l'entreprise, de litiges opposant deux ou plusieurs sociétés, associations, administrations, ou encore s'agissant d'affaire familiales ou de litiges entre des personnes physiques, la médiation permet et facilite la création de solutions constructives.

Un véritable complément aux tribunaux pour obtenir justice

Les activités de la Clinique de la médiation s'inscrivent dans le courant actuel de renouveau de la justice civile, avec la mise en avant de la justice amiable. En effet, le Code de procédure civile oblige les parties, dans certains cas, à tenter de régler à l'amiable leur litige avant de saisir un juge. Le législateur a ainsi placé la médiation au centre de la notion de justice civile, en mettant ce processus sur le même pied d'égalité que la demande en justice.



Un accompagnement neutre et bienveillant pour mieux comprendre vos options.

Nos partenaires

- **Maître Claude Duvernoy**,
Avocat, médiateur, ancien Bâtonnier des Hauts-de-Seine, ancien Président de la Fédération Française des Centres de Médiation.
- **L'Association Médiation en Seine**,
Centre de médiation basé à Nanterre, d'une dizaine de membres issus du monde de l'entreprise ou juristes exerçant à titre libéral.



Un lieu d'accueil



L'Espace Andrée Chedid (60 rue du Général Leclerc, 92130, Issy-les-Moulineaux), accueille les habitants pour toutes questions relatives au droit avec les concours de partenaires associatifs spécialisés et la présence du délégué du Défenseur du Droit. Ainsi, la Clinique de la médiation peut naturellement se déployer dans ce carrefour associatif.



**Université
Catholique
de Lille** 1875

LIEU DE LA MÉDIATION :

Espace Andrée Chedid

60 rue du Général Leclerc
92130 Issy-les Moulineaux
01 41 23 82 82

FACULTÉ DE DROIT

Campus Lille

60 boulevard Vauban
CS 40109 - 59016 Lille Cedex
T. +33 (0)3 20 13 41 00

Campus Issy-les-Moulineaux

2 allée des Moulineaux
92130 Issy-les-Moulineaux
T. +33 (0)1 78 16 20 00

www.fld.fr

fld@univ-catholille.fr



INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE • SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.